



Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil Communal du 20 juin 2022

Sainte-Croix, le 8 juin 2022 MUN/SC/si

TABLE DES MATIERES

1. RESSOURCES HUMAINES	2
2. RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS	2
3. SPARTAN RACE	2
4. NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX.....	2
5. LE MUSEE – POSE DE LA 1 ^{ERE} PIERRE	2
6. MISE A L'ENQUETE ROUTE CANTONALE 254	3
7. FESTIVITES DU 1 ^{ER} AOUT	3
8. DIMANCHE 28 AOUT 2022 – BALADE GOURMANDE TRANSFRONTALIERE.....	3
9. EQUIPEMENT DU HAMEAU DES GITTAZ.....	3
10. REPONSES AUX QUESTIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 MARS 2022	3

1. Ressources humaines

La Municipalité a préavisé favorablement à l'engagement de :

- M. Dominique Cruchaud en qualité d'employé polyvalent aux Services Industriels, dont 50% à la STEP et 50% au Secteur des travaux, avec effet au 1^{er} juin 2022;
- Mme Maïa Silveiredo en qualité d'employée administrative à la Bourse communale à 90%, avec effet au 1^{er} juillet 2022;
- Mme Claire Chabloz en qualité de cheffe de projet au Service technique à 80%, avec effet au 1^{er} juillet 2022;
- M. Quentin Dupraz en qualité d'apprenti forestier-bûcheron, avec effet au 2 août 2022.

Nous souhaitons plein succès aux collaboratrices et collaborateurs cités ci-avant dans leurs nouvelles fonctions.

La Municipalité a pris acte de la volonté de cesser ses activités de :

- Mme Mélanie Simonin, agente en information documentaire à la Bibliothèque scolaire, pour le 31 mars 2022, son contrat ayant été repris par l'Etat de Vaud au 1^{er} avril 2022.

Nous tenons à la remercier pour son travail et son dévouement en faveur de la collectivité durant toutes ces années et lui souhaitons plein succès pour la suite de ses activités professionnelles.

2. Réception des nouveaux habitants

Après plus de deux ans sans pouvoir accueillir les nouveaux habitants qui ont pris domicile sur notre Commune, la Municipalité a décidé d'inviter toutes les personnes étant arrivées entre novembre 2020 et avril 2022 sous une nouvelle formule plus conviviale et ouverte à toute la famille. Plus de 360 invitations ont été lancées et une centaine de personnes étaient présentes à l'Aula du Collège de la Gare. Après les présentations d'usage, il a été offert un apéritif présentant les produits du terroir, ainsi qu'une animation musicale par l'Ecole de musique du Balcon du Jura, prestation qui a été fort appréciée, autant par les enfants que les adultes.

3. Spartan Race

Pour une première édition, le samedi 11 juin 2022, Sainte-Croix/Les Rasses a accueilli la Spartan Race, leader mondial des courses à obstacles. Plus de 2'500 participants (2'000 adultes et 500 enfants) venant de Suisse et d'Europe se sont affrontés dans les différentes courses Sprint 5K – 20 obstacles, Super 10K – 25 obstacles et Kids Race 1-3K. Des animations ont eu lieu toute la journée au Village Spartan (Centre sportif) et dans les rues de Sainte-Croix. Pas moins de 4'500 personnes, entre coureurs et visiteurs, étaient présentes sur le Balcon du Jura pour cette manifestation de renommée mondiale qui a remporté un franc succès. Nous travaillons pour une deuxième édition prévue en 2023.

4. Nouveau site internet de la Commune de Sainte-Croix

Le nouveau site internet de la Commune de Sainte-Croix est en ligne depuis le 5 mai 2022. Ce travail a été réalisé dans le cadre du TPI (Travail pratique individuel) de notre stagiaire médiaticienne, Mme Ella Léguéré que nous tenons à remercier pour tout le travail effectué. Il est en constante évolution et certaines fonctionnalités seront finalisées ces prochaines semaines.

Les news et événements sont synchronisés avec la plateforme Localcities utilisée par plus de 2'000 communes en Suisse. Il est possible de recevoir des notifications push pour les news de la Commune en téléchargeant l'application sur le Play Store (Google) et l'App Store (Apple).

5. Le Musée – Pose de la 1^{ère} pierre

La cérémonie de la pose de la première pierre du réaménagement du Musée s'est déroulée le vendredi 10 juin 2022 en présence de nos Conseiller-e-s d'Etat Mme Cesla Amarelle et M. Pascal Broulis.

Cette célébration fait suite à des années d'études, discussions, recherches de fonds et solutions impliquant un très grand nombre de bénévoles, de généreux donateurs, d'un comité de pilotage efficace et une collaboration

étroite avec la Commune. La Municipalité se réjouit du départ des travaux de réaménagement du musée dont la date de remise des clés du nouvel écrin est prévue à fin 2023.

6. Mise à l'enquête route cantonale 254

La mise à l'enquête pour les travaux sur la route cantonale 254 (correction du tracé, réfection de la chaussée, création d'une voie de dépassement et réalisation d'un tunnel) est arrivée à son terme le 30 mai 2022. 17 oppositions ont été formulées et ont été transmises à la Direction générale de la mobilité et des routes de l'Etat de Vaud, porteur du projet, pour traitement. Ce service communiquera sur la suite des démarches liées à ce dossier.

7. Festivités du 1^{er} août

Cette année, les célébrations du 1er août se dérouleront conjointement dans plusieurs hameaux et villages de notre commune entre le 31 juillet et le 1^{er} août.

Cette année, la Municipalité a décidé de mettre à disposition de l'ADIS, le budget habituellement dédié aux feux d'artifice (Chf 5'000.--). Cette somme permettra d'offrir, le 1er août à midi, un brunch à la population. Ce brunch sera composé exclusivement de produits locaux et traditionnels du terroir. Ceci est la reconnaissance d'un savoir-faire local de qualité que nous souhaitons faire découvrir à nos hôtes et cette action va dans le sens d'un soutien à l'économie locale.

Rappelons que chaque année, le feu d'artifice tiré génère un nombre non négligeable de déchets (cendres et papier) dans les prés et forêts, déchets qui posent des problèmes pour la pâture du bétail. De plus, la sécheresse et les températures élevées de plus en plus habituelles à cette période de l'année augmentent les risques d'incendie de forêt.

Cette journée du 1er août sera agrémentée des discours officiels, défilés, hymne national et morceaux de la fanfare, ainsi qu'un concert en soirée. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés plus en détail du programme de ces manifestations, soit par l'intermédiaire du site internet de la commune ou du journal de Sainte-Croix.

8. Dimanche 28 août 2022 – Balade gourmande transfrontalière

L'organisation du Festival des Terroirs sans Frontière ayant été chamboulée par le COVID, l'événement évolue cette année sous la forme d'une balade gourmande transfrontalière entre la Suisse et la France. Cette balade pédestre permettra de découvrir les spécialités gastronomiques et viticoles des deux pays, riches en producteurs du terroir. Organisée grâce à la collaboration des communes de Sainte-Croix et des Fourgs, soutenue par leurs offices du tourisme respectifs, la manifestation se déroulera le dimanche 28 août 2022. La balade débutera sur le Parking des Fourgs (en France) et l'itinéraire évoluera entre les deux côtés de la frontière. Le programme détaillé sera publié prochainement sur le site de la commune et de l'ADNV. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous du 25 au 27 août 2023 pour une prochaine édition du traditionnel Festival des Terroirs sans Frontière.

9. Equipement du hameau des Gittaz

Dans le cadre du projet d'équipement du hameau des Gittaz, les Services cantonaux concernés (DES et DEIS) ont décidé d'autoriser le projet, de lever l'opposition subsistante et de retirer l'effet suspensif au vu de l'intérêt public prépondérant.

Nous attendons maintenant le préavis de l'Office fédéral de l'agriculture pour l'octroi des subventions et l'autorisation de mise en chantier.

10. Réponses aux questions du Conseil communal du 21 mars 2022

Mme Elena Court constate une recrudescence de déjections canines sur les trottoirs, au bord des routes et dans les parcs publics. Elle demande ce que la Commune envisage de faire pour rappeler à l'ordre ces propriétaires de chien peu respectueux.

La Municipalité a déjà fait paraître à plusieurs reprises des articles dans le journal local en rappelant les devoirs des propriétaires de chiens. Un flyer va également être transmis lors de la facturation de la taxe. Par ailleurs, des dénonciations sont systématiquement effectuées lors de la constatation d'une effraction.

Mme Natacha Renevey remarque que dans les containers du village se trouvent pas mal de sacs non taxés, ainsi que des cabas de « commissions », voire quelquefois des ordures ménagères. Elle souhaite savoir si la commune avait un plan d'action pour lutter contre ces actes.

Il est effectivement constaté par nos services le dépôt de sacs noirs ou cabas dans nos containers. Des contrôles réguliers avec dénonciation sont opérés pour les sacs. Cependant, il n'est pas possible de surveiller l'ensemble des lieux proposés lorsque les personnes viennent mettre des déchets en vrac. Nous allons encore intensifier les contrôles et discuter de ce point avec notre partenaire régional STRID SA pour améliorer la situation.

M. Patrice Bez demande de connaître la situation de l'usine Ex-Reuge, car il pense que le bâtiment est complet et si des taxes de séjour sont encaissées.

La situation de ce bâtiment est complexe. Une convention d'utilisation a été signée entre les représentants du propriétaire et des représentants des utilisateurs. La société propriétaire est en instance de faillite et le dossier est géré actuellement par l'Office des poursuites de Genève. La Municipalité a transmis l'ensemble des points à respecter pour une utilisation provisoire des locaux. Il est espéré une régularisation de la situation dans les prochaines semaines.

M. Jean-René Marguet profite de signaler que plusieurs personnes ont voulu se rendre dans une pharmacie du village un week-end et ont été très étonnés, ainsi que lui-même, de plus avoir de pharmacie de garde.

A Sainte-Croix, la Pharmacie BENU est ouverte du lundi au vendredi de 08h00 à 18h30 et le samedi de 08h00 à 12h00, tandis que la Pharmacie TOURE est ouverte du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Le dimanche, la Pharmacie de la Gare d'Yverdon est ouverte de 08h30 à 20h30. En dehors des heures d'ouverture et pour les urgences non vitales, adressez-vous à la centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133. En cas d'urgence vitale, appelez le 144. Les urgences du Réseau Santé Balcon du Jura sont ouvertes 24h/24 tous les jours.

Le site de la société vaudoise de pharmacie <https://garde.svph.ch/> permet à tout moment de trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



C. ROTEN



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Distribution :

Membres du Conseil communal
Municipalité
Chefs de Service et personnel communal